



LE DIAGNOSTIC PRÉ-CONVERSION À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

UN CONSEIL PERSONNALISÉ POUR
CONSTRUIRE VOTRE PROJET

charente.chambre-agriculture.fr



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
CHARENTE

VOUS VOUS POSEZ DES QUESTIONS POUR PASSER EN BIO ?

La Chambre d'agriculture de la Charente vous propose un entretien personnalisé avec un conseiller pour faire le point sur votre projet et vous accompagner dans vos démarches.

NOTRE PRESTATION

- **Inform**er sur la réglementation, les aides, et les démarches pour passer en bio
- **Indiquer** les interlocuteurs référents pour la mise en place de votre projet
- **Analyser** les forces et faiblesses, atouts et contraintes de votre projet
- **Identifier** les écarts par rapport au cahier de charges AB
- **Construire un plan d'actions** adapté à votre projet

NOS AVANTAGES

- Nos connaissances de la réglementation et des filières en bio
- Notre approche globale du système d'exploitation
- Nos compétences et notre expertise dans l'accompagnement de projet
- Notre réseau régional, permettant de nous appuyer sur des experts et des références pour l'ensemble des productions agricoles en agriculture biologique



TARIF

Diagnostic pris en charge à 80 %
par la Région Nouvelle-Aquitaine et
participation de l'exploitant à hauteur de
188 € HT

2 JOURS

(1 ou 2
rencontres,
1 restitution
écrite)

CONTACT

Anne-Laure Veysset, animatrice filière AB,
06 25 64 54 55
anne-laure.veysset@charente.chambagri.fr



Union Européenne



de la
**Nouvelle-
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*


**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

